



ADAP

Newsletter n°8

Février 2001

Chers Amis,

C'est avec plaisir que nous vous offrons les dernières nouvelles de notre association. Nous parlerons du terrain, du bureau à Genève et bien sûr de toute l'équipe française, motivée et pleine de ressources. Les différents thèmes qui seront abordés vous donneront une vue de l'ensemble des activités que l'ADAP a mis sur pied et surtout un aperçu de ce qui sera l'année 2001 pour le projet mené en République Centrafricaine et, depuis octobre 2000, celui en Tanzanie. A tous, bonne lecture et n'oubliez pas qu'avec votre collaboration, notre labeur dans le domaine de l'environnement et du développement aura un véritable avenir.

SOMMAIRE

1. Bureau ADAP Suisse
 - Réorganisation en quatre groupes de travail
 - Recherche des fonds et entrée à la FGC
 - Communication
 - Documentation ADAP
2. Bureau ADAP France
 - Présentation et objectifs
3. Programme en République Centrafricaine
 - Projet film documentaire
4. Programme en Tanzanie
5. Objectifs pour l'année 2001
 - Centrafrique
 - Tanzanie
6. Informations sur les éléphants



ADAP <http://www.adap.ch>
Association pour le Développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
+41 22 320 76 75 info@adap.ch

1. ADAP Suisse

Nouveaux Locaux

Depuis le 1er mai 2000 l'ADAP a pris des locaux dans la Maison des Associations, au 15, Rue des Savoises, 1205 Genève. Le numéro de téléphone est le 022/320.76.75. Email: info@adap.ch

L'aménagement des lieux, lequel a été assuré par les membres. Ce bureau est actuellement bien équipé et permet de mieux travailler, avec trois postes de travail. Ce nouvel espace a malheureusement un coût (350.- CHF/mois). Certains membres ont pour le moment couvert de leur poche ce loyer, et nous invitons tous ceux qui pourraient faire un effort, un mois par année, à s'annoncer au bureau. Cela nous permet de ne pas toucher à nos rentrées, en priorité réservées pour le terrain. Merci d'avance.

Réorganisation de l'ADAP

Quatre groupes de travail ont été formés, avec un coordinateur à la tête, une définition claire des tâches de chacun. Il s'agit de l'Administration dont la tenue est assurée par Sandra Maret, la Communication assurée par Jean-Félix Savary, la Recherche de fonds assurée par Jerry Ungar et Joe London et finalement le groupe Opérations, avec Yves Hausser à sa tête.

Chaque groupe gère ses dossiers et fait appel aux membres ponctuellement pour la réalisation des activités. Ce système offre également la possibilité de diviser le travail selon les compétences de chacun, ce qui favorise notre efficacité.

Recherche de fonds et entrée à la FGC

Depuis le mois d'août 2000 Joe Landon, expert en recherche de fonds pour des organisations internationales, a offert son expérience à l'ADAP. Il a formulé plusieurs demandes de financements, principalement auprès des organisations anglo-saxonnes. Quelques réponses ont été reçues et les dossiers sont traités par Yves Hausser, Jean-Félix Savary et Antoine Bossel, avec la collaboration de Jerry Ungar.

Le projet en lui-même a dû être découpé en plusieurs petits projets afin de mieux permettre son financement. Une cinquantaine de demandes ont été envoyées à la fin de l'année, notamment auprès des communes genevoises, lesquelles, pour la plupart, nous ont envoyés vers la FGC.

En ce qui concerne l'entrée de l'ADAP à la FGC (Fédération Genevoise de Coopération, <http://www.fgc.ch>) elle est en passe de devenir une réalité. Grâce au parrainage de l'IUED (Institut Universitaire d'Etudes de Développement), du GRAD (Groupe de Réalisation et d'Animation pour le Développement) et de la SSPE (Société Suisse pour la Protection de l'Environnement) la demande a pu être déposée. La demande était accompagnée d'une attestation du contrôleur comptable, Paolo De Cantos, et du rapport d'activité 1999, dont la rédaction a été faite par Jean-Félix Savary et Yves Hausser. La réponse d'adhésion devra être donnée pour le début du mois d'avril 2001. Un grand merci à Nicolas Cantoreggi et René Longet de la SSPE, à Valérie Bouldani et Benoît Lecomte du GRAD, ainsi qu'à Jean-Luc Maurer de l'IUED.



ADAP <http://www.adap.ch>
Association pour le Développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
+41 22 320 76 75 info@adap.ch

Concrètement, l'entrée de l'ADAP dans la FGC nous permettra de mieux collaborer avec les organisations proches de la nôtre, de toucher des fonds institutionnels et d'avoir une reconnaissance plus importante sur la place de Genève.

Communication

a. Elaboration d'une nouvelle brochure

Depuis le mois d'août 2000, Pauline Plagnat s'est attelée à la conception d'une nouvelle brochure en français. Avec l'aide de Jannick Villien, graphiste, des planches (quadri) ont été réalisées et présentées auprès des membres du comité de l'association. Des négociations ont été entreprises avec un imprimeur, mais pour l'instant aucun accord n'a été trouvé au niveau du prix.

Un appel est donc lancé pour ceux d'entre vous qui pourraient nous mettre en contact avec un imprimeur, dont le prix serait modéré. Voilà une manière pratique et efficace de nous donner un coup de main !!

b. Site Internet :

Sur ce point et avant d'aller plus loin, un grand merci est adressé à Jean-Félix Savary pour son travail, non seulement sur le site, mais également dans la mise en réseau de l'ADAP Suisse et l'ADAP France par l'intermédiaire d'un forum de discussion sur la situation de la faune et du développement en général. Vous pourrez le visiter et apporter vos connaissances ou bien poser des questions qui seront relayées par des gens compétents dans le domaine.

Notre site, quant à lui, est souvent visité et des nombreuses félicitations ont été reçues par des connaisseurs dans la matière.

Vous trouverez sur ce site quantité d'informations intéressantes (dont cette newsletter) sur notre association et nos activités. Rendez-vous donc sur:

<http://www.adap.ch>

Les images que vous verrez sur le site ont été prises lors des dernières missions de l'ADAP. Vous trouverez également le rapport d'activités 1999 et le business plan 2000-2002 en anglais, dont la rédaction est due à Pauline Plagnat, Gerry Ungar, Jean-Félix Savary et Yves Hausser.

Un contact important a été pris avec M. Daniel Brunner, ancien journaliste, pour revoir la question du message de l'ADAP et sa simplification afin de le rendre plus accessible au grand public.

A noter que chaque membre de l'ADAP peut s'il le désire posséder une adresse email de forme votrenom@adap.ch. On peut accéder à celle-ci comme une adresse hotmail, mais sans la pub. Pour tous ceux qui sont intéressés par cette adresse, prière de s'adresser à Jean-Félix Savary (jfsavary@yahoo.fr, 079 345 73 19).

c. Soirées de soutien

Pour financer ses activités en République de Centrafrique, l'ADAP s'est lancée l'année dernière dans une nouvelle aventure. A savoir organiser des soirées de soutien, où les gens viennent avant tout pour s'amuser.

La première a eu lieu le 16 décembre 2000. Nous avons eu environ une centaine de personnes. Le



ADAP <http://www.adap.ch>
Association pour le Développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
+41 22 320 76 75 info@adap.ch

bénéfice de cette soirée a été envoyé en République Centrafricaine et finalement destiné au projet sur place.

La prochaine soirée est prévue pour le

samedi 17 mars 2001, à 20 h 30,
dans la Salle du Faubourg,
6-8 Rue des Terreaux du Temple, à Genève

Cette salle peut accueillir jusqu'à trois cents personnes. Vous êtes tous invités à y prendre part et n'oubliez pas d'y amener vos parents et amis sensibles à notre cause. Il y aura de la bonne musique, c'est à dire internationale et aux couleurs de l'ADAP aussi riche que la liste des nationalités de nos membres. Nous mettrons en vente quelques amuse-gueules, plein des saveurs, pour mieux vous permettre de faire la fête jusqu'à 3 h du matin.

Le but est de faire une collecte d'argent destiné à être envoyé en République Centrafricaine lors du prochain voyage, prévu pour la fin mars 2001.

Alors notez dans vos agendas cette date. Cette soirée vous permettra de faire la fête tout en nous aidant dans notre tâche. Les coups de main sont tous les bienvenus, le comité organisateur se tient à votre disposition pour distribuer le travail. Appelez-nous au 022/320.76.75 et laissez-nous un message si vous voulez participer, nous vous contacterons le plus vite possible.

Déjà un grand merci est envoyé à toute l'équipe organisatrice de cette manifestation.

Documentation ADAP

Caroline Rouge a longuement travaillé sur un des principaux travaux de l'ADAP, soit la valorisation de son avoir au niveau de la documentation. En effet,

il existe plus de soixante classeurs contenant une quantité d'informations importantes qui doivent être rangées dans une base de données informatiques avec des mots clés qui seront ensuite mis sur réseau, permettant ainsi d'être plus efficaces dans l'utilisation de cette information dans nos documents. Caroline et Valerie Rouge ont donc commencé ce travail, qui donne à ce jour quelques 60 heures de travail pour cinq classeurs passés en revue. Voilà donc une autre tâche importante dans notre démarche.

2. BUREAU ADAP France

Depuis fin 1999, l'ADAP France, comptant maintenant cinquante membres, fait un travail comparatif à celui mené à Genève. Si vous allez sur le site vous pourrez y voir le site réalisé par l'ADAP France, avec un travail fourni par leurs membres. Pierre Roulet a été nommé Président. Leurs bureaux se trouvent à l'adresse suivante :

ADAP France
3, Rue Isaac Jogues
Paris (France)
<http://www.chez.com/adapfrance>

La collaboration entre les deux bases se fait régulièrement permettant ainsi de communiquer les informations importantes. L'ADAP France définit elle-même ses objectifs à atteindre et partage les priorités données aux différents dossiers en accord avec l'ADAP Suisse.



ADAP <http://www.adap.ch>
Association pour le Développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
+41 22 320 76 75 info@adap.ch

3. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La saison sèche est déjà bien avancée à cette époque de l'année. Yves Hausser devra se rendre pour la fin mars en République Centrafricaine pour relancer les activités sur le terrain et apporter du matériel pour l'équipement du bureau de Bangui (capitale) et de Bamingui. Cette mission permettra également d'acheminer sur place du matériel collecté en Suisse (habits, fourniture scolaire...).

Denis Beina, expert en faune centrafricain, a été engagé comme responsable de l'ADAP en Centrafrique. Il s'occupera, entre autres, des formalités que l'ADAP doit effectuer auprès du gouvernement centrafricain.

Les bureaux se trouvent à l'adresse suivante :

ADAP
Avenue des Martyrs
Bangui (République Centrafricaine)

D'un autre côté l'ADAP se mobilise actuellement pour récolter des fonds nécessaires à la construction d'une école dans le village de Danggavo. Vous trouverez des images sur notre site internet.

En ce qui concerne la reconstruction du campement dans le village de Bamingui, la société ADECCO Genève, a fait don de Fr. 2'500.— pour sa réalisation. Cet argent a été donc investi pour cette réhabilitation qui nous permettra d'avoir nos propres locaux sur place pouvant accueillir les différentes personnes que s'y rendront pour travailler et à plus long terme pour les touristes. Dès que les premières images du nouveau

campement seront disponibles, nous ne manquerons pas de vous les montrer.

Le projet du film documentaire pour Temps présent, en cours de préparation depuis deux ans, semble aboutir pour cette année. Un repérage est prévu pour le mois d'avril 2001 avec Nadia Fares, réalisatrice des films documentaires. Affaire à suivre.

4. TANZANIE

Pendant l'été 2000 la nécessité s'est imposée pour l'association, face aux incertitudes politiques en République Centrafricaine, d'initier le lancement d'un deuxième projet, peut-être de moindre envergure, mais dans le même état d'esprit que celui lancé en RCA.

L'association travaille sur un projet visant la Tanzanie, pays dans lequel l'ADAP a établi un contact avec une société d'exploitation du miel appelée Goldapis, opérant dans la région d'Inyonga, district de Mpanda, sud-ouest de la Tanzanie.

Suite à ce premier contact une première mission a été organisée en octobre 2000. Le but étant d'étudier l'expérience de Goldapis en matière de développement de l'activité apicole. Goldapis forme des apiculteurs villageois. Un appui est donné également par la fourniture de matériel permettant la collecte et le conditionnement du miel et de la cire selon des critères de qualité qui permettent leur exportation au niveau international.



Suite à cette première mission l'ADAP a élaboré un projet d'appui à la filière apicole-villageoise. Concrètement, il s'agirait d'appuyer la création d'une bee-reserve (nouveau statut de protection tanzanien) profitant aux villageois, sa gestion serait également assurée par les villages par l'intermédiaire des comités élus pour gérer cette activité. L'ADAP viendrait en soutien à ce processus, notamment dans l'organisation de formations, et l'appuis à la structuration de comités villageois de gestion des ressources naturelles.

Il faut noter que le miel représente réellement une opportunité de développement dans ces régions reculées. Elle permet de générer des revenus au niveau local suffisant pour que les populations puissent prendre en charge leur propre développement, et abandonner d'autres activités destructrices comme la culture du tabac et le braconnage.

A plus long terme, la ressource qu'un projet d'éco-tourisme pourrait apporter à la région est également une autre visée sur le terrain, car ces territoires se trouvent en lisière d'un coin riche en animaux sauvages.

Nous cherchons le financement nécessaire à cette opération et l'idée de présenter ce petit projet à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC, c.f. " Recherche des fonds et rentrée dans la FGC) est analysée.

5. OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2001

Programme Centrafrique

Les difficultés rencontrées l'an dernier lors des prospections sur le terrain ont mis en évidence la nécessité de disposer de structures de travail solides et bien équipées. Le manque de financement demeure le principal problème pour ce programme, ses coûts de réalisation étant très élevé.

Dans ce contexte, nous avons sollicité auprès du Ministère de l'Environnement une prolongation du protocole d'accord signé en janvier 2000 pour l'année 2001, afin de nous permettre de poursuivre une installation progressive sur le terrain et de terminer les études prévues en phase 1 (prospections environnementales et études socio-économiques dans les villages de la périphérie du parc).

Deux problèmes subsistent : le premier est celui du déclassement partiel du parc, dépendant de l'assemblée nationale, pour y initier des zones de chasse villageoises, qui est indispensable pour démarrer les activités. Nos partenaires cynégétiques ne vont investir qu'à la condition d'obtenir territoires et animaux, et le financement des micro projets d'appui repose à long terme sur la part des taxes de la chasse et du tourisme retenues au niveau local.

Enfin, la spéculation sur les territoires de grande faune est de plus en plus grande aujourd'hui, le nombre de zones valables se réduit, alors même que le nombre de clients et de sociétés ne cesse de croître. De fortes spéculations d'ordres privé pèsent donc sur le parc, et les récents événements qu'a connus la Centrafrique montre



que certains sont sans scrupules et usent allègrement de la corruption pour obtenir ce qu'ils veulent.

Un second problème est celui de la situation du pays, qui a connu des manifestations sociales d'ampleur avec la grève des fonctionnaires de la fonction publique de début novembre à fin janvier, réclamant le paiement des 30 mois d'arriérés de salaires qui leur sont dus. La situation sécuritaire, malgré des améliorations relatives n'est toujours pas satisfaisante et demeure une préoccupation majeure.

Les objectifs sur le terrain pour cette année sont les suivants :

- terminer les études environnementales et socio-économiques
- installer et équiper correctement la base de Bamingui
- faire avancer le dossier de déclassement du parc
- débiter les premières activités d'appui par la construction d'une école à Dangavo.
- Obtenir un accord pour initier une première saison expérimentale dès la saison sèche 2001-2002 sur la nouvelle zone cynégétique proposée.

Nous étudions également la possibilité d'initier un programme de stages, d'ici la fin de l'année, pour permettre à des étudiants de second cycle universitaire de mener leur stages sur le terrain. Toutefois, ces programmes de stages impliquent une préparation soigneuse avant de pouvoir être lancés.

Parallèlement, nous poursuivons les démarches de recherche de fonds pour ce programme, l'objectif étant d'être parvenu à réunir un budget suffisant pour débiter la phase opérationnelle au début de l'an 2002.

Programme Tanzanie

Lors de son passage en Tanzanie en février 2001, Jean-Félix Savary a soumis au Ministère de l'Environnement, ainsi qu'aux autres partenaires concernés (Goldapis et Swisssaid) le plan d'action que nous avons préparé pour appuyer la création d'une Bee Reserve dans la région d'Inyonga. Ce plan a été apprécié et sert de base de travail pour la rédaction d'un document de projet pour la phase de démarrage. Swisssaid notamment, s'est montré intéressé à se joindre à notre projet. Nous planifions une intervention à partir du mois de juin. Le but premier cette année est de mettre en place les conditions nécessaires à la création de cette réserve.

Pour ce faire l'ADAP entend organiser et réaliser un workshop à Mpanda réunissant tous les acteurs locaux concernés, avec une attention particulière à l'égard des villages et des groupements d'apiculteurs intéressés par la mise sur pied de cette Bee Beserve.

Il est prévu qu'une mission de préparation soit envoyée en juin, alors que le workshop doit se tenir au mois de septembre. Une structure locale comprenant un cadre national, un véhicule 4x4 et un équipement informatique de base sera établie dès le mois de juin.

Nous étudions également la possibilité d'envoyer des stagiaires sur le terrain dès la fin de l'année, mais comme pour la Centrafrique, l'accueil de ces stagiaires implique une organisation poussée, à suivre donc.

La réalisation de ce projet demeure tributaire de l'obtention des fonds nécessaires à sa mise en œuvre (environ 50'000 CHF pour 2001), mais les démarches en ce sens sont plutôt positives.



6. INFORMATION SUR LES ELEPHANTS

Confirmation du redémarrage du braconnage à l'éléphant suite à la réouverture limitée du commerce de l'ivoire décidée par la CITES en 1997 et dont le premier échange marchand légal a eu lieu en 1999. En 1999, mais encore plus en 2000, les preuves de la reprise des abattages et du trafic ont été confirmées par diverses sources. Dans le cas de la RCA, les estimations sont de plus de 300 éléphants abattus pour la seule région nord depuis le début de l'année, et le PDRN, par le biais du site du programme ECOFAC (<http://www.ecofac.org>) a lancé cette année un cri d'alarme.

Les rapports des programmes ECOFAC, mais aussi de celui de l'ONG Save The Elephants menée par le spécialiste mondial des éléphants I. Douglas-Hamilton, ou encore celui de la fondation 30 millions d'amis, s'appuyant sur des données collectées par P. Pfeffer, concordent quant à ce constat de redémarrage.

La décision de la CITES d'avril 2000 (Nairobi), de geler la situation pour deux ans, dans l'attente de plus d'information sur cette reprise, conserve ouverte la porte de ce commerce.

Les populations d'éléphants de Namibie, du Botswana et du Zimbabwe demeurent en effet en annexe II, alors que jusqu'à preuve du contraire, seul le classement de l'éléphant en annexe I de la CITES (qui interdit toute forme de commerce) est parvenu à enrayer le braconnage à caractère commercial de

l'éléphant. L'ADAP entend soutenir la position des organisations pré-citées, à savoir, tant que les systèmes de contrôle n'auront pas été mis en place, une interdiction totale de tout commerce de l'ivoire et donc une reclassification de toutes les populations d'éléphants en annexe I.

Cette situation rend encore plus criante la nécessité de parvenir à drainer des fonds pour financer la protection de l'éléphant.

L'ADAP recherche :

Pour ces activités, l'ADAP recherche le matériel suivant. Si vous avez des pistes pour l'obtenir, n'hésitez pas à nous contacter...

Pour le terrain:

- 2 radios HF/VHF
- 2 ordinateur portable
- 1 imprimante
- Ecrans 15"
- Matériel scolaire
- 1 caisse à outil complète
- 1 4x4

Pour Genève:

- 1 répondeur
- 1 écran 15"

Merci à tous, et à bientôt

Sandra Maret
Yves Hausser
Jean-Félix Savary



ADAP <http://www.adap.ch>
Association pour le Développement des Aires Protégées
15 rue des Savoises, 1205 Genève
+41 22 320 76 75 info@adap.ch

